

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 19 décembre 2014
(convocation du 12 décembre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Décembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 12h
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 11h30
M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme ZAMBON Josiane à partir de 11h
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. AOUIZERATE Erick à Mme BERNARD Maribel
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. DUBOS Gérard
Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à M. CHAUSSET Gérard
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FELTESSE Vincent à Mme DELAUNAY Michèle

Mme JARDINE Martine à Mme BOUDINEAU Isabelle
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
Mme LACUEY Conchita à Mme FAORO Michèle
M. LAMAISON Serge à M. LE ROUX Bernard
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck à partir de 11h
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h15
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAUTUREAU Benoît à M. MARTIN Eric jusqu'à 10h
Mme RECALDE Marie à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10h10
M. ROBERT Fabien à M. SILVESTRE Alain à partir de 11h50

EXCUSES :

M. PUJOL Patrick, Mme CAZALET Anne-Marie

LA SEANCE EST OUVERTE

**Projet d'agroforesterie - Plan de financement - Demande de subvention au
Conseil général de la Gironde - Décision - Autorisation**

Monsieur MAMERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La direction de la Nature porte un projet d'agroforesterie sur des parcelles communautaires situées sur la Commune d'Ambès. Il s'agit de mettre en place une méthode de culture sur 16 ha en plantant des haies d'arbres de manière régulière et suffisamment espacée pour permettre le passage des engins nécessaires aux travaux agricoles.

L'agriculteur exploitant les terres depuis plusieurs années déjà a été associé au projet depuis le début et accepte de voir cette expérimentation se mettre en place d'une manière pérenne sur la parcelle qu'il cultive. La Mairie d'Ambès, également interrogée, est intéressée pour suivre ce projet.

Cette expérimentation constituera une « vitrine » d'un savoir-faire innovant dans le domaine agricole. Le développement de l'agroforesterie sur le territoire de La Cub aura des effets bénéfiques sur la biodiversité car les arbres plantés au milieu des cultures sont des essences locales. Par ailleurs, les arbres hébergent des auxiliaires (insectes et petits animaux) favorables aux cultures ce qui va permettre de limiter voir stopper l'utilisation de produits phytosanitaires. Enfin, les eaux de ruissellement qui alimentent les nappes seront moins chargées en polluant.

Dans ce but, un marché public a été lancé afin de choisir une structure en capacité de fournir de jeunes plants et des accessoires de plantation, ainsi que de réaliser une étude pédologie (étude du sol). Deux offres ont été faites à La Cub. L'offre proposée par le groupement Arbres et Paysages en Gironde et Solenvie a été retenue pour sa qualité technique et son coût (14 985, 66 € H.T).

Au niveau départemental, le Conseil général de la Gironde accompagne les actions de plantation de haies et d'arbres en zone agricole. Il est susceptible d'apporter un soutien financier à La Cub sur ce projet d'agroforesterie allant jusqu'à une aide de 40 % du montant H.T. des dépenses engagées pour les fournitures de plants, les protections et les paillages.

Le plan de financement des travaux liés au projet d'agroforesterie de La Cub serait le suivant :

BUDGET PRÉVISIONNEL (€ H.T.)				
ACTIONS DÉPENSES	Montant	PARTENAIRES RECETTES	Montant	
Fournitures des plants et des accessoires de plantation, y compris le paillage Entretien et suivi pendant 3 ans Étude pédologique	9 063,00	Conseil général de la Gironde (40 % sur le montant « fournitures »)	3 625,20	24,2 %
	3 358,20	Communauté urbaine de Bordeaux	11 360,46	75,8 %
	2 564,46			
Total Dépenses	14 985,66	Total Recettes	14 985,66	

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5215-32,
VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDÉRANT QUE la Communauté urbaine de Bordeaux a la volonté de soutenir les actions visant au maintien de la biodiversité et à la valorisation des zones agricoles,

DÉCIDE

Article 1 : le plan de financement du projet indiquant la participation du Conseil général de la Gironde est approuvé.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à solliciter les financements auprès du Conseil général de la Gironde conformément au plan de financement ci-dessus.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : les recettes correspondantes seront imputées au budget principal de l'exercice 2015, chapitre 13, compte 1313, fonction 833, opération 05P012O001 « Agriculture et production alimentaire métropolitaine ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 décembre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 JANVIER 2015

PUBLIÉ LE : 12 JANVIER 2015

M. NOËL MAMERE